

**DISCOURS DE VŒUX DE MONSIEUR GUY MESSAGER
PRESIDENT DU SIAH
24 JANVIER 2018**

Monsieur le Sous-préfet,
Messieurs les sénateurs et députés,
Mesdames et messieurs les conseillers régionaux et départementaux,
Messieurs les Présidents de Communauté d'Agglo et de communes,
Mesdames et messieurs les Maires, les élus municipaux et communautaires,
Mesdames et Messieurs les délégués du SIAH,
Mesdames et Messieurs les représentants des Entreprises, des Bureaux d'études et des associations,
Mesdames et Messieurs les Fonctionnaires du SIAH et des services de l'Etat,
Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Je suis particulièrement heureux de vous retrouver ce soir pour cette soirée des vœux 2018 du SIAH. Je salue et remercie à cette occasion Jean Luc HERKAT, qui met à notre disposition cette belle salle.

Si nous sommes réunis ce soir, c'est avant tout la preuve que notre structure a traversé sans encombres la période de réforme territoriale dont la première échéance se situait le 1^{er} janvier 2018 avec la prise de compétence GEMAPI, autrement dit, la gestion de la qualité des rivières et la protection contre les inondations.

Cette compétence a été transférée au SIAH par les trois communautés de notre territoire, comme une continuité évidente de la mission accomplie par le SIAH depuis sa création.

Pour autant, ces transferts de compétence ne sont pas une fin en soi et ne sauraient nous faire oublier les objectifs induits par cette reconnaissance de l'histoire du SIAH. Dans 10 ans, nous serons comptables devant l'Europe des progrès en matière de restauration de la qualité de nos cours d'eau.

Et un travail gigantesque reste à accomplir !

Notamment en matière d'assainissement qui est sans nul doute le point faible de toute l'action publique en matière de restauration des rivières.

C'est d'ailleurs pour cela, pour rationaliser cette action publique que nous sommes convaincus qu'une seule et même structure doit gérer les rivières et l'assainissement.

Mon ami Patrick Renaud, Président de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, qui est excusé ce soir, l'a très bien compris et a décidé de nous transférer, dès le 1^{er} janvier 2019, la compétence collecte assainissement.

J'espère que nos collègues de la Communauté de communes de Carnelle Pays de France suivront, dans les prochains mois, le même chemin.

Malheureusement, la Communauté d'agglomération Plaine Vallée a fait d'autres choix en matière d'assainissement mais je ne doute pas que des moyens importants y seront investis à très court terme pour réduire drastiquement les eaux usées indûment raccordées aux rivières. Le Petit Rosne en a besoin, c'est absolument vital pour sa vraie et complète renaissance.

Les opérations de réouverture n'ont en effet de sens qu'accompagnées par des actions massives de mise en conformité des branchements d'assainissement.

Je rappelle quelques chiffres issus des études d'intérêt communautaire que nous avons réalisées en 2015 et 2016 : 600 M€ d'investissements seront nécessaires pour le renouvellement des réseaux d'eaux usées et autant pour les réseaux d'eaux pluviales, dont au moins 200 M€ à très court terme !

Il conviendra que chaque dépositaire de la compétence assainissement, dès demain, assume les responsabilités qui sont les siennes et qui permettront d'obtenir des résultats visibles dans dix ans sur la qualité de l'eau à l'aval du Petit Rosne et de fait, à l'aval du Croult, là où sera jugée par l'Europe la qualité de nos rivières.

Puisque l'on parle du Croult, je vous donne rendez-vous cet été pour apprécier la zone humide qui est en cours de travaux à Gonesse dans le quartier du Vignois.

Ce projet d'ampleur, sur près de 12 hectares, doit être un exemple de notre capacité à coupler des contraintes hydrauliques fortes avec une logique écologique.

Si nous avons réussi à réimplanter la vie aquatique dans le petit Rosne réouvert à Sarcelles, je ne doute pas que nous obtiendrons des résultats spectaculaires en matière de restauration des écosystèmes autour de ce kilomètre de rivière ressuscitée.

Ce type de projet est également une vitrine de ce que peut, et doit être, la traduction concrète du Schéma Régional de Cohérence Ecologique : une mise en œuvre exemplaire de la Trame verte et Bleue, comme élément à part entière des politiques de la ville des communes concernées, je pense notamment à Gonesse et Bonneuil-en-France dont ce projet constituera des entrées de ville de haute qualité.

Ce travail en commun avec les communes dans les fonds de vallée, nous souhaitons le poursuivre et l'accentuer.

D'ores et déjà plusieurs communes, comme Moisselles sur le Petit Rosne et Goussainville sur le Croult, ont témoigné de leur volonté de mener des actions communes pour protéger les fonds de vallée et les rivières.

La problématique foncière est évidemment au centre de ces actions et le schéma de gestion écologique des rivières Croult et Petit Rosne, qui sera lancé en 2018, au-delà d'un diagnostic précis des rivières et de leurs affluents, comprendra un volet foncier majeur qui devra nous permettre d'élaborer une véritable politique foncière, en collaboration étroite avec les communes du territoire.

Autant dire que même si nous perdons nos liens directs avec les communes par les transferts de compétence, nous continuerons à travailler de concert avec celles-ci.

Parce que nous devons également coordonner nos actions en matière de voirie.

Parce que nous devons toujours être au fait des évolutions socio-économiques sur chaque commune afin d'anticiper les renforcements de réseau et actualiser les perspectives d'évolution des effluents en entrée de notre station de dépollution.

Car dans ce domaine, nous arrivons à grands pas au démarrage des travaux de l'extension de notre station.

Après plusieurs années d'études avec notre Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, le cabinet MERLIN, nous avons attribué en 2017 le marché de conception – réalisation – exploitation – maintenance à un groupement d'entreprises composé du mandataire, OTV, des sociétés DEMATHIEU BARD, EIFFAGE, SOURCES, EGIS, BERIM et du cabinet d'architectes LELLI.

Ce marché, qui inclut les études, les travaux et 10 années d'exploitation, se chiffre à près de 240 M€ !

Autant dire que pour financer un tel projet, il a fallu anticiper, et bien anticiper, depuis plusieurs années. Les choix budgétaires, qui nous ont amenés à augmenter progressivement la redevance pour éviter tout choc budgétaire, se révèlent aujourd'hui payants.

L'excellente santé de nos budgets nous a permis d'obtenir des conditions d'emprunt très satisfaisantes auprès de la Banque Européenne d'Investissement, avec qui nous avons conclu, en cette fin d'année 2017, la contractualisation d'un prêt de 76M€.

Nous savons d'ailleurs d'ores et déjà que la bonne gestion de nos budgets nous permettra d'obtenir, lorsque nous aurons besoin de nouveaux emprunts pour financer le renouvellement des réseaux de collecte, des conditions optimales auprès de partenaires que nous avons déjà sollicité d'ailleurs pour la station, tels que la Caisse des Dépôts par exemple.

Parce que sachez-le, des efforts seront nécessaires dans les toutes prochaines années. Les réseaux de collecte, dont ceux que nous allons reprendre en 2019, souffrent, et pour certains sont arrivés à bout de souffle. Les centaines de millions d'euros qu'il va falloir investir dans les deux prochains décades, ne pourront s'obtenir qu'avec la confiance des Banques.

Nous espérons bien sûr que nos partenaires financiers historiques, tels que l'Agence de l'Eau, seront toujours en position de nous accompagner de manière significative dans ces politiques d'assainissement, indispensables, je le répète, pour l'atteinte des objectifs sur les milieux aquatiques superficiels.

Nous attendons d'ailleurs avec une certaine impatience, l'estimation affinée de l'Agence concernant la subvention qui nous sera allouée pour l'extension de la station.

Nous espérons également obtenir une aide de l'ADEME sur les aspects énergétiques de ce projet, notamment pour la réinjection du biogaz dans le réseau public.

J'en profite pour saluer l'ensemble des personnels qui ont travaillé, et travaillent encore intensément à la constitution des différents dossiers. Les permis de construire et les dossiers réglementaires viennent d'être déposés et je suis fier du travail accompli.

Nous sommes ainsi dans les temps pour respecter le délai que nous nous étions fixés, d'engager les travaux à compter du premier semestre 2019.

Ce personnel du SIAH, que je loue souvent devant vous, va vivre en 2018 une année particulièrement dynamique.

Dès le mois d'avril, ce sera le renouvellement de notre certification ISO14001 qui sera en jeu. Je compte évidemment sur l'implication de l'ensemble du personnel du SIAH et des entreprises qui travaillent pour notre compte, elles-mêmes certifiées ou pas, pour démontrer une fois de plus que notre engagement environnemental collectif n'est pas une théorie, mais bien au contraire un investissement de chacun, au quotidien, pour protéger nos rivières.

Dès ce printemps, je compte également voir arriver parmi nous les premiers des nombreux recrutements rendus nécessaires notamment par les évolutions de nos compétences.

Je compte bien sûr sur la Direction du SIAH pour faire perdurer, au travers de cet accroissement des équipes, l'excellence professionnelle et la culture de l'engagement public qui caractérisent les services en poste aujourd'hui.

L'exigence de qualité de service, que j'impose à notre directeur Eric CHANAL, est la contre-partie logique de conditions de travail que j'assume vouloir être de grande qualité.

Il ne faut pas avoir honte d'être heureux au travail, et encore moins de tout faire pour réunir les conditions pour rendre heureux au travail nos personnels.

Parce qu'un agent bien dans sa peau est un agent impliqué, motivé, dévoué.

Parce qu'un peu d'humanisme en matière de ressources humaines n'a rien d'un luxe, c'est au contraire un gage de qualité dont nos services publics ont bien besoin, et qu'ils méritent au même titre que n'importe quelle activité, publique ou privée.

La continuité de service au 1^{er} janvier 2019 en matière d'assainissement sur les communes de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France sera évidemment un enjeu majeur de l'année 2018.

Mais je souhaite également que nous soyons en mesure de reprendre un rythme élevé en matière de travaux d'assainissement.

Les obstacles fonciers ont été levés et nous devrions lancer plusieurs chantiers dans les prochains mois :

- La réhabilitation de collecteurs d'eaux pluviales à DOMONT et PISCOP
- La réhabilitation de collecteurs d'eaux usées à MOISSELLES, ATTAINVILLE, DOMONT, PISCOP et BOUQUEVAL

De nombreux autres projets d'assainissement, comme la réhabilitation des réseaux du Grand Bouteiller à LOUVRES, ou du Fond de Brisson à GOUSSAINVILLE, et sous la RD301 à DOMONT, sont d'ores et déjà en études et déboucheront sur des travaux en 2019.

En matière de gestion de rivières, nous devons également accélérer les projets de renaturation des rivières. La qualité de l'eau qui y coule est étroitement liée à la naturalité de son lit qui permet des processus d'auto-épuration indispensables. Or nous avons encore trop de linéaire bétonné et souvent même encore enterré.

Nous attendons en 2018 la fin de l'inventaire faune-flore entamé en 2017 sur la réouverture du Petit Rosne à Sarcelles, mais d'ores et déjà, les premiers résultats donnent des perspectives favorables sur la reconquête de ce tronçon par des espèces piscicoles à moyen terme.

Le renforcement de l'encadrement que nous avons effectué en 2017 doit ainsi nous permettre de franchir un cap en matière de rythme d'études et de travaux de rivières.

Et le béton doit rapidement disparaître de nos rivières !

A ce sujet, le SIAH lancera en 2018 une étude emblématique pour l'ensemble du territoire du SAGE, vous savez, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux dont nous sommes structure porteuse, et qui regroupe 87 communes et plus de 1 700 000 habitants, à cheval sur le Val d'Oise et la Seine Saint-Denis.

Il s'agit de l'étude de faisabilité de la renaturation de la Morée à la traversée de notre station.

Cette étude, demandée et largement financée par l'Agence de l'Eau, pourrait permettre le retour de cette rivière, elle aussi massacrée par le béton et l'urbanisation, dans son lit ancestral, en limite de Dugny, dans la zone humide que nous souhaitons de toute manière réhabiliter et valoriser, en parallèle du projet d'extension de la station.

Ce projet s'appuiera bien sûr sur les excellentes relations que nous entretenons avec nos collègues du département de Seine Saint Denis et du SIAAP, dont je salue les représentants présents ce soir.

Il est tellement rassurant de constater que l'intérêt général puisse transcender les limites géographiques et administratives pour privilégier les enjeux communs plutôt que de stigmatiser les différences...

Mes amis, vous le voyez, nous continuerons de travailler pour le futur, et comme nous l'avons toujours fait, en privilégiant les visions de long terme au service d'un territoire qui nous tient à coeur. Nos missions ne sauraient souffrir de choix politiques privilégiant l'impact immédiat ou de court terme.

Nous aurons besoin de vous tous, acteurs du territoire et de l'eau, car notre syndicat, au travers de ses multiples projets, est avant tout au service des collectivités et de leurs habitants.

C'est cette vocation du SIAH, au service de son territoire et de ses habitants, que retrace l'ouvrage que le SIAH a publié en 2017, et dont nous vous mettons des exemplaires à votre disposition.

Ce livre, intitulé « Croult et Petit Rosne, empreintes et renaissance de deux rivières du Val d'Oise », et qui a connu un réel succès, à la hauteur du travail qu'il a nécessité, présente nos rivières telles qu'elles étaient hier, telles qu'elles sont aujourd'hui et telles que nous les voulons demain.

Pour terminer, je souhaite remercier les vice-présidentes et les vice-présidents du SIAH qui m'entourent, avec qui j'ai grand plaisir à travailler au sein du Bureau.

Je souhaite rendre un hommage particulier aux vice-présidents Michèle Bachy et Gérard Grégoire, qui, de par les modifications administratives dans les modes de gouvernance, ne seront plus des nôtres dans la prochaine assemblée qui siègera à compter de notre comité du 7 mars prochain.

Qu'ils soient remerciés ici chaleureusement, devant vous, de leurs longues années d'investissement pour le compte du SIAH. (*je vous remercie de les applaudir*)

Voilà, chers amis.... Avec l'ensemble du Bureau, je vous souhaite une très belle année 2018.

Prenez soin de vous, de vos proches, de celles et ceux que vous aimez. La santé ne s'achète pas, elle s'apprécie et se cultive lorsqu'elle nous fait l'honneur de nous accompagner.

Ce sont des vœux simples, les mêmes que l'on redit chaque année, pour que s'éloignent les mauvais moments de l'année écoulée et qu'au contraire se multiplient les moments heureux, les moments de succès.

Merci et Bonne soirée !